

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE et du GENES CGT, CGT-FO, SUD

A : Monsieur le président du comité technique de réseau de l'Insee

Objet : demande de tenue d'un CTR extraordinaire sur les conséquences pour l'Insee de la réforme territoriale de l'État en région

A Paris le 13 mai 2015

Monsieur le directeur général de l'Insee,

Le calendrier de la réforme de l'État en région s'est récemment accéléré. En effet le premier ministre a nommé sept préfets préfigurateurs pour les régions nouvellement fusionnées, avec pour mission de proposer pour le 30 juin le siège des directions régionales et un projet indiquant les organisations cibles. Ces projets devront mentionner entre autres le caractère mono ou multi-sites des directions régionales, leur implantation et ce dans une logique fonctionnelle.

Les directions régionales de l'Insee sont désormais clairement identifiées comme devant être examinées à l'instar des autres administrations. Le ministère précise également que les DR de l'Insee doivent être « associées » à la DRFiP au sein des comités de l'administration régionale (CAR) dont l'Insee ne fait pas partie, en vue des travaux de préfiguration.

Des décisions capitales vont donc être prises dans des délais très rapides sur l'avenir des établissements régionaux, tant au niveau de leurs missions que pour l'avenir personnel des agents qui y travaillent.

De plus, selon nous c'est bien **l'ensemble de l'Insee et de ses agents qui sont concernés par cette réforme**. Une grande partie des missions de l'Insee repose en effet sur son caractère déconcentré et sur la nécessité de la proximité avec le terrain pour la collecte des informations, le contact avec les utilisateurs de statistiques à divers niveaux (national et local), ou la connaissance par les agents des sources, du métier... Si l'organisation actuelle est remise en cause par le gouvernement, c'est le fonctionnement global de l'Insee qui est remis en cause.

Or l'Insee est une direction à réseau qui a depuis très longtemps organisé « fonctionnellement » son activité en s'appuyant sur des sites et des pôles répartis sur l'ensemble du territoire. Cette organisation centrale a d'ailleurs prévalu dans la nécessité de l'établissement d'un comité technique de réseau au niveau national.

La demande de dialogue social a été clairement formulée par le gouvernement. Le calendrier très resserré, imposé par ce dernier ne saurait permettre le contournement de la consultation du CTR, d'autant que nous savons que la direction de l'Insee ne manque pas d'organiser, au niveau central, la discussion avec les directrices et directeurs régionaux.

En conséquence nous demandons la tenue d'un CTR extraordinaire qui « s'intercale » entre le comité technique ministériel du 26 mai 2015, et les comités techniques régionaux qui seront programés dans les 2^{ème} et 3^{ème} semaine de juin 2015.

En vous remerciant par avance de nous proposer rapidement une date dans cette période.

Les élu-e-s titulaires et suppléant-e-s CGT, SUD et FO au CTR de l'Insee :